



Rapport de gestion 2012

Avant-Propos du Président

L'exercice 2012 a fait dans l'ensemble bonne figure si l'on songe qu'en dépit de difficultés économiques persistantes en Europe et aux Etats-Unis, la fortune de Profond a dégagé un rendement de 9,7%. Ce qui démontre que, même dans une période très incertaine, il est possible de récolter les fruits d'une stratégie de placement résolument axée sur les valeurs réelles. On retiendra donc que les Bourses anticipent les réactions de façon anticyclique et que la reprise qui s'est amorcée sur les marchés d'actions peut être interprétée comme un message positif pour l'avenir.

2012 restera comme une année de consolidation, marquée par une croissance modérée de Profond par rapport à l'effectif de ses membres et à la somme de ses placements, ainsi que par un net redressement de son taux de couverture, à 97,5%. Cette évolution est conforme à notre stratégie, qui, outre des prestations élevées, mise également sur un bon équilibre entre assurés actifs et retraités.

En mai 2013, Profond a absorbé B+B Prévoyance SA afin d'intégrer toutes les unités administratives. Il sera ainsi plus simple d'optimiser à la fois l'efficacité de la gestion et les coûts, mais aussi de développer le service à la clientèle. Nous avons la ferme intention, au cours des deux prochaines années, de réduire les frais administratifs dans des proportions considérables par rapport à 2012.

Il est à relever également que l'évolution des sinistres dans les domaines de l'invalidité et de la mortalité demeure en deçà des prévisions, ce qui a une incidence positive sur le compte d'exploitation.

Il s'agit à présent d'examiner dans quelle mesure nous pourrions flexibiliser nos prestations élevées, sachant que les marchés financiers affichent une volatilité forte et durable. Cela ne se fera pas au détriment de nos placements, axés comme je l'ai dit sur des valeurs réelles et qui restent la seule voie praticable pour maintenir les prestations à un haut niveau, tout particulièrement en ces temps de déprime des taux d'intérêt.

Cela n'exclut pas pour autant une révision du taux technique et du taux de conversion. Non pas en vue de réduire les prestations mais d'obtenir davantage de souplesse dans la répartition

du produit de la fortune entre assurés actifs et futurs rentiers. Nous entendons notamment étudier comment, au terme d'une période de transition, reverser une partie des prestations aux retraités sous forme de part de bonus variable.

Nous avons réussi à faire progresser Profond en 2012 et nous ne craignons pas, en 2013, de prendre toute décision requise pour assurer la stabilité à long terme de notre Institution de prévoyance.

Thalwil, le 23 mai 2013



Prof. Dr. Olaf Meyer
Président du Conseil de fondation

Bilan au 31 décembre 2012

En milliers de CHF	2011	2012
Actifs		
Actifs circulants	342 187	460 931
Titres	3 108 297	3 712 836
Participations	16 015	15 949
Immeubles	308 223	332 645
Compte de régularisation actif	18 511	19 093
Actifs provenant de contrats d'assurance	25 776	10 900
Total des actifs	3 819 009	4 552 354
Passifs		
Engagements à court terme	218 419	141 630
Provisions et compte de régularisation passif	204	1 238
Réserves mathématiques rentiers	1 127 399	1 548 447
Capital épargne actifs	2 623 912	2 852 097
Fonds des sociétés affiliées	118 801	119 138
Réserves de fluctuation de valeurs	0	0
Capital de la fondation	-269 726	-110 195
Total des passifs	3 819 009	4 552 354

Actif

La fortune de Profond a augmenté par rapport à l'année précédente de 733 millions de CHF, soit 19%, pour passer à 4,552 milliards de CHF (3,819 mrd en 2011). Elle inclut 10,9 millions de CHF (25,8 mio en 2011) à titre de réserve pour risques clients détenue auprès du réassureur PKRück, tandis que 19,1 millions de CHF (18,5 mio en 2011) consistant pour l'essentiel en intérêts courus ont pu être régularisés par rapport à l'exercice suivant.

La fortune globale était constituée de titres pour 3,712 milliards de CHF (3,108 mrd en 2011), d'immeubles pour 333 millions de CHF (308 mio en 2011) et de liquidités pour 425 millions de CHF (308 mio en 2011). Les avoirs en compte courant ont diminué, passant de 19,8 à 28,5 millions de CHF, alors que les créances ont augmenté de 7,4 à 6,8 millions de CHF (14,2 mio en 2011).

Passif

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs ont crû de 228 millions de CHF, passant de 2,623 à 2,852 milliards de CHF. Ce montant inclut la rémunération interne des avoirs de vieillesse, au taux de 1,5%, et des bonifications d'intérêts de 41 millions de CHF (53 mio en 2011). La réduction des bonifications de vieillesse s'explique – malgré une augmentation des avoirs de vieillesse – par le fait que le taux de rémunération interne a été abaissé de 2% en 2011 à 1,5% en 2012.

Les provisions pour allongement de l'espérance de vie des assu-

rés actifs ont été relevées de 11,3 à 68,7 millions de CHF (57,4 mio en 2011), afin de garantir le taux de conversion réglementaire de 7,2% sur le plan financier.

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes ont augmenté de 421 millions de CHF, à 1,548 milliard de CHF (1,127 mrd en 2011). Ce montant inclut un renforcement destiné à tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie des retraités. Les versements au titre des rentes provenant de fondations tierces ont atteint 455,4 millions de CHF (470,4 mio en 2011). Un montant de 11,4 millions de CHF (11,8 mio en 2011) consistant en des avoirs de vieillesse a été transféré en faveur des nouveaux retraités de l'Institution.

Utilisation du résultat d'exploitation

Après rémunération des avoirs de vieillesse (à 1,5%) et des capitaux de couverture des rentes (à 4%), l'exercice 2012 se solde par un excédent des produits de 159,5 millions de CHF (contre un excédent des charges de 256,1 mio en 2011), qui a permis de réduire le découvert de 269,7 à 110,2 millions de CHF à la date de clôture du bilan..

Principes d'évaluation

Avoirs en banque, créances, etc.	valeur nominale
Titres	valeur de marché
Immeubles	valeur de marché
Participations	parts dans les fonds propres

Compte d'exploitation 2012

En milliers de CHF	2011	2012
Cotisations, apports, prestations d'entrée	1 148 906	1 043 925
Prestations réglementaires	-120 709	-165 663
Prestations extraréglementaires/Dissolution de fonds libres des entreprises affiliées/ réserves de cotisations des employeurs	-13 421	-15 351
Prestations de sortie, versements anticipés LFEP, divorces	-354 723	-398 236
Constitution du capital de prévoyance et provisions techniques	-705 328	-663 728
Produit des prestations d'assurance	1 491	3 546
Charges d'assurance	-6 046	-6 168
Résultat net de l'activité d'assurance	-49 830	-201 676
Résultat net des placements	-182 732	374 897
Charges d'administration, marketing, et publicité	-23 596	-18 673
Autres charges/produits	17	4 983
Excédent de produits/charges avant constitution de réserves de fluctuation de valeur	-256 141	159 531
Dissolution des produits de fluctuation de valeur	0	0
Excédent de charges/produits	-256 141	159 531

Activité d'assurance

A -201,7 millions de CHF (-49,8 mio en 2011), l'activité d'assurance se solde par un résultat nettement plus négatif que l'année précédente. En voici les principales raisons:

a) au titre des cotisations

- la réduction de -30,2 millions, à 377,5 millions de CHF (407,7 mio en 2011) des primes uniques issues des affaires nouvelles et des sommes de rachat et
- la réduction des versements en faveur de caisses de pension séparées, de -14,9 millions, à 3,4 millions de CHF (18,3 mio en 2011) constitués en 2011 en rapport avec des acquisitions nouvelles.

b) au titre des prestations

- la hausse de 37,2%, à 165,7 millions de CHF (120,7 mio en 2011) des prestations réglementaires,
- la légère augmentation des prestations hors règlement et la dissolution de fonds libres, de même que des réserves de cotisations des employeurs des entreprises pour un montant de 15,3 millions de CHF (13,4 mio en 2011),
- l'accroissement de 12,3%, à 398,2 millions de CHF (354,7 mio en 2011) des prestations de sortie.

Placement de la fortune

La gestion des actifs a dégagé un résultat net positif de 374,9 millions de CHF (-182,7 mio en 2011). Le rendement théorique visé, soit 4,5% a été nettement dépassé durant l'exercice puisque la performance s'établit à 9,7%, en augmentation de 5,2 points. Malgré une hausse des frais de gestion de fortune de 15,4%, à 10 millions de CHF (8,7 mio en 2011) en chiffres absolus, ceux-ci ont diminué en chiffres relatifs, passant de 0,25 à 0,24% des actifs moyens placés. Non inscrits au compte d'exploitation, les frais de gestion de fortune après déduction des rétrocessions encaissées (frais TER) se sont élevés à 3,3 millions de CHF, de sorte que les frais de gestion de fortune représentent 0,32% des actifs moyens placés.

Charges d'administration, de conseil et de suivi

La présentation des charges générales d'administration ainsi que des frais de courtage, de marketing et de publicité obéit désormais aux dispositions de l'art. 48a OPP2 en vigueur depuis le 1er janvier 2012. Les chiffres de l'année sont indiqués de façon analogue.

Les charges générales d'administration ont pu être réduites de 3,4 millions, à 11,7 millions de CHF. Les frais de courtage, d'acquisition et gestion de l'effectif des assurés ont baissé de 1,5 million, à 7 millions de CHF.

Bilan technique

En milliers de CHF	31.12.2012	1.1.2013	1.1.2012
Fortune disponible	4 290 349	4 387 549	3 653 585
Fortune nécessaire	4 400 544	4 497 744	3 923 669
Découvert	- 110 195	- 110 195	- 270 084
Degré de couverture (art. 44 OPP2)	97,5 %	97,5 %	93,1 %

La reproduction des chiffres tirés du bilan technique de l'expert, qui figurent dans le bilan commercial et servent au calcul du taux de couverture visé à l'art. 44 OPP2, consiste à comparer les engagements déterminés de façon rétrospective avec les placements évalués de manière prospective et dynamique. Or cela ne suffit pas à juger des risques auxquels est exposée une institution obéissant à une logique de croissance ni de la différenciation entre risques temporaires et risques structurels. C'est pourquoi Profond, en plus du bilan technique (dit aussi bilan actuariel) établi en fin d'exercice, fait dresser par l'expert un bilan technique en début d'année, qui met en parallèle les engagements futurs tels qu'évalués et la fortune disponible pour y faire face, qui figure au bilan commercial. De plus, l'évolution du taux de couverture est analysée sur ses éléments structurels et temporaires.

A la date du 1er janvier 2013, des engagements nets de 4,497 milliards de CHF (4,400 mrd au 31.12) rémunérés au taux technique de 4% (valeur actuelle des prestations moins valeur actuelle des cotisations correspondantes) faisaient pendant à une fortune disponible de 4,388 milliards de CHF (4,290 mrd au 31.12), ce qui équivaut à un taux de couverture de 97,5% (97,5% au 31.12). L'observation de l'évolution à long terme de ce ratio montre que Profond encaisse un volume de cotisations suffisant pour honorer ses engagements en l'état actuel des charges de sa capacité bénéficiaire (environnement structurel). Son découvert n'a qu'un caractère temporaire et résulte d'évaluations du marché des capitaux et du marché immobilier qui étaient encore négatives à la date de clôture du bilan.

Les différents paramètres du bilan technique ont évolué comme suit.

Fortune disponible

La fortune disponible au 1er janvier 2013, soit 4,388 milliards de CHF (4,290 mrd au 31.12), équivaut aux actifs comptabilisés au bilan commercial, déduction faite des engagements à court terme de Profond et des fonds spéciaux des entreprises affiliées.

Evaluation des engagements

Profond calcule la valeur de ses engagements à l'aide des tables statistiques LPP 2010, qui reposent sur les valeurs historiques des grandes caisses de pension suisses. Elles indiquent pour un effectif d'assurés donné, la probabilité selon laquelle des prestations seront échues, quand elles le seront et pendant combien de temps elles devront être servies. Ces bases techniques sont périodiquement mises à jour et, dans l'intervalle, ajustées par l'expert agréé à la situation spécifique de Profond à partir de caractéristiques et d'évolutions connues.

Les recettes et engagements futurs calculées à l'aide des tables LPP2010 sont escomptés au taux technique à la date de référence. Le taux retenu repose sur les propres chiffres de Profond (performance moyenne de 5,4% sur 21 ans) et sur sa stratégie de placement actuelle. En foi de quoi les valeurs historiques générales affectées à chacun des segments de placement laissent espérer pour Profond une performance à long terme supérieure à 6%. A partir des valeurs d'expérience générales et propres à Profond, compte tenu aussi d'une marge de sécurité raisonnable et d'une liberté de manœuvre suffisante pour la constitution de réserves, le taux technique a été évalué à 4%.

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs équivalent aux avoirs de vieillesse individuels de 2,852 milliards de CHF (2,623 mrd en 2011). On y inclut les réserves techniques de 68,7 millions de CHF (57,4 mio en 2011), constituées en lieu et place d'une réduction des taux de conversion pour couvrir la durée croissante de versement des rentes, ainsi que, désormais, une réserve pour fluctuation des risques de 8,76 millions de CHF.

La réserve mathématique des retraités équivaut à la valeur actuelle des 6'554 rentes en cours (5'025 en 2011). Les provisions correspondantes se montent à 1,548 milliard de CHF (1,127 mrd en 2011), y compris le renforcement nécessaire pour couvrir l'allongement de l'espérance de vie. L'augmentation du nombre de retraités est due principalement à des adhésions nouvelles.

Couverture des coûts

Le coût des prestations de risque en cas de décès et d'invalidité est défini pour chaque entreprise affiliée. Les cotisations à l'assurance de risque sont calculées en référence aux bases techniques pour les nouvelles adhésions puis régulièrement en fonction de l'évolution réelle des risques, de façon à pouvoir couvrir les sinistres à venir.

Le coût des tâches d'administration et de suivi, les frais et taxes y compris les cotisations au fonds de garantie sont répercutés proportionnellement sur les adhérents, lesquels s'en acquittent par leurs cotisations ordinaires. Le coût des services spéciaux et extraordinaires tels que planification de la succession, conseil fiscal, etc., est devisé au préalable et facturé individuellement.

Les frais liés à la gestion des actifs sont présentés séparément et imputés directement sur les produits.

Mesures prises pour compenser les variations du taux de couverture

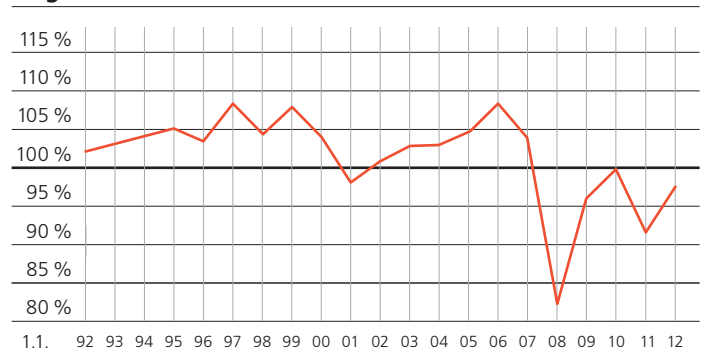
Les découverts et les excédents de couverture appellent, suivant que leurs causes sont conjoncturelles ou structurelles, des mesures spéciales. Les écarts structurels peuvent être compensés par ajustement des produits, des cotisations, des charges ou des prestations. Le découvert des 3 dernières années résulte des moins-values enregistrées par la fortune dans le sillage de la crise financière; il s'est résorbé en partie, comme cela était prévisible, avec la relance des marchés financiers.

Le Conseil de fondation a présenté un plan d'assainissement pour combler ce découvert. Pour des raisons juridiques, il a fallu réduire les bonifications d'intérêts qu'il était prévu de verser sur les avoirs de vieillesse. Ainsi, et jusqu'au retour à l'équilibre du bilan technique, les avoirs de vieillesse seront rémunérés au taux LPP minimal de 1,5% au lieu du taux technique de 4% inscrit dans le plan de prévoyance. La différence par rapport aux bénéficiaires de rentes, dont les prestations ont été calculées au taux technique de 4%, ne sera compensée qu'après le retour à l'excédent de couverture.

Par souci d'égalité de traitement, les adhésions nouvelles et les sorties sont traitées dans les limites autorisées par la loi, selon le principe dit de la charnière. Le montant des écarts par rapport au taux de couverture d'affiliations nouvelles est fixé à la date d'adhésion. Les écarts négatifs sont imputés à un compte de péréquation et peuvent être réduits par des cotisations supplémentaires ou des versements de Profond (à titre de rémunérati-

on supplémentaire). Les écarts positifs sont assimilés à des fonds libres des nouveaux adhérents, qui peuvent les utiliser pour financer des prestations ou des cotisations, pour autant qu'ils n'aient pas été frappés d'une interdiction d'utilisation temporaire pendant la durée du découvert. Ce système permet d'éviter une dilution des capitaux à la fois pour les clients en place et pour les nouveaux adhérents. Les sorties individuelles ne sont pas concernées par ces mesures et perçoivent le montant nominal de la prestation de libre passage garantie.

Degré de couverture



Activité de placement et distributions

Revenus de 2012

Au cours de l'exercice, la performance des placements s'est inscrite à 9,7%, résultat très supérieur à la moyenne. Le taux théorique minimal, soit 4,5%, a donc été nettement dépassé. La performance annuelle moyenne réalisée depuis le début des mesures en 1991 s'établit à 5,4%.

Distributions

Conformément au plan d'assainissement, les bonifications d'intérêts versées aux assurés actifs ont été calculées au taux minimal LPP de 1,5%, soit deux points et demi en deçà du taux de 4% visé par Profond. De ce fait, la rémunération annuelle moyenne des avoirs de vieillesse a baissé elle aussi pour atteindre 4,3%.

La conversion des avoirs de vieillesse en rentes à l'âge de 65 ans a été maintenue au taux de 7,2%. Des provisions ont été constituées pour couvrir la durée croissante de versement des rentes; pour les rentes nouvelles, elles sont affectées aux capitaux de couverture des rentes. Par analogie, les rentes en cours sont prolongées par des provisions annuelles. Les entreprises nouvellement affiliées doivent racheter les renforcements nécessaires pour leurs retraités.

Activité de placement

Axée sur les valeurs réelles, la politique de placement s'est révélée payante durant l'exercice 2012. Nos investissements en

actions ont dégagé des rendements à deux chiffres, et ce, tant en Suisse (+17,7%) qu'à l'étranger (+15,9%). Après un premier semestre volatil, les marchés d'actions européens ont été dopés par les déclarations sans équivoque de Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne. Seules les valeurs secondaires suisses n'ont pas pu suivre tout à fait la tendance générale à la hausse des petites et moyennes capitalisations mondiales. Dans l'ensemble, nos actions ont contribué à hauteur de 7,9 points à la performance de l'exercice 2012, soit 9,7%.

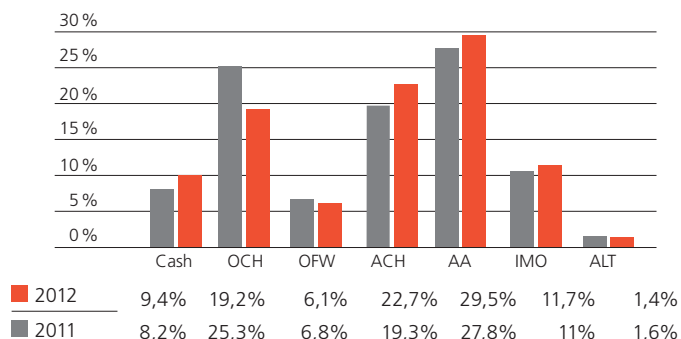
A 6,7%, les investissements dans l'immobilier ont eux aussi fourni un résultat appréciable, ajoutant 0,7 point à la performance globale malgré leur part d'à peine 10,8% dans les placements. En raison de la surchauffe persistante du marché immobilier et de l'accroissement considérable de ses actifs, Profond, une fois de plus, n'a pas pu exploiter la quote-part stratégique de placement de 20%.

Les placements en valeurs nominales, autrement dit les obligations, les créances et les liquidités, n'ont contribué qu'à raison de 1,1 point à la performance globale, soit 0,2 point en deçà de la référence visée. La durée, qui reste courte, de même que la meilleure qualité ont fait obstacle à un meilleur résultat. C'est ainsi que les obligations en francs suisses n'ont rapporté que 2,3%, alors que les placements en monnaies étrangères – grâce au relèvement des taux d'intérêt et à une gestion active – ont bouclé l'exercice sur une hausse de 6,4%.

En (%)	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Performance	8,5	5,2	3,6	-3,2	-8,3	10,1	4,7	17,1	10,8	3,8	-25,7	18,4	4,4	-5,0	9,7
Rémunération des AdV	7,0	5,0	4,0	4,0	0,0	4,0	4,0	6,0	5,0	4,0	2,75	2,0	2,0	2,0	1,5
Augmentation des rentes	3,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

En milliers de CHF	2011	2012
Revenu net des placements en titres	83 962	108 124
Résultat net des cotations	-257 697	262 966
Revenu net des placements immobiliers	797	14 558
Intérêts moratoires versés sur les prestations de libre passage	-1 115	-733
Frais de gestion des actifs	-3 262	-3 682
Droits de garde, frais, controlling	-5 417	-6 337
Résultat net des placements	-182 732	374 897
Effectif moyen des actifs	3 541 985	4 185 681
Rendement de la fortune globale	-5,0%	9,7%

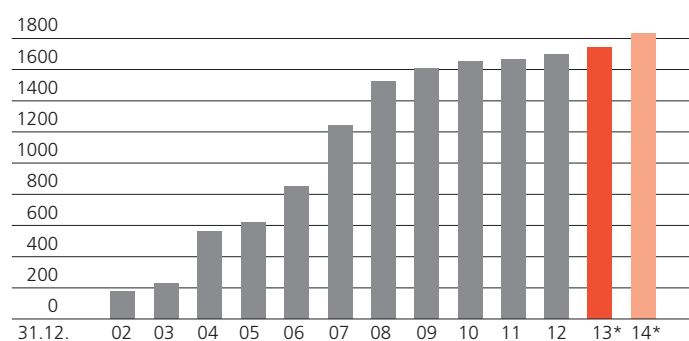
Composition de la fortune



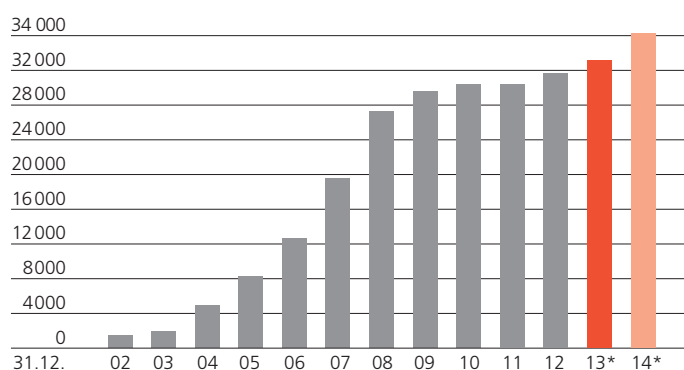
Cash Liquidités	ACH Actions Suisse
OCH Obligations Suisse	AA Actions étrangères
OFW Obligations en devises étrangères	IMO Biens immobiliers
	ALT Investissements alternatifs

Développement de Profond

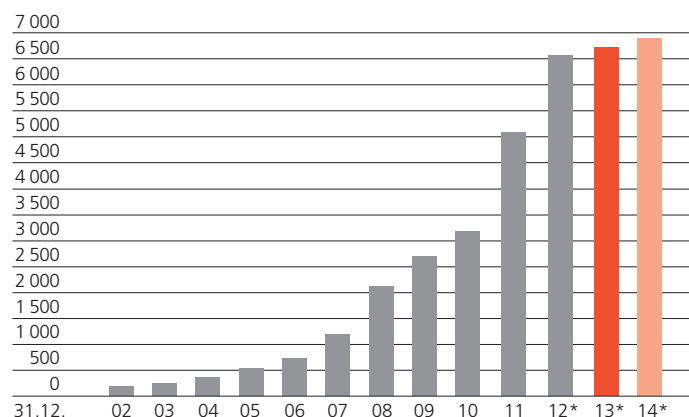
Nombre d'employeurs affiliés



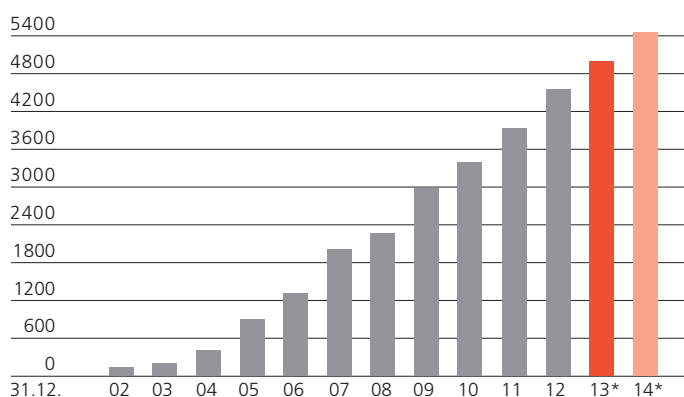
Nombre d'assurés



Nombre de rentes



Fortune (en millions de CHF)



* Prévisions

Employeurs affiliés	2011	2012
Affiliations au 1 ^{er} janvier	1 625	1 663
Nouvelles adhésions	97	35
Résiliations	-59	-31
Affiliations au 31 décembre	1 663	1 667

Assurés actifs	2011	2012
Effectif au 1 ^{er} janvier	28 806	30 220
Arrivées	9 353	9 370
Départs	-7 939	-8 696
Effectif au 31 décembre	30 220	30 894

Bénéficiaires de rentes	2011	2012
Rentes de vieillesse	3 007	4 012
Rentes de conjoint	1 056	1 282
Rentes d'invalidité	577	733
Rentes pour enfant	350	438
Rentes pont	95	89
Effectif au 31 décembre	5 085	6 554

Organes et prestations de service

Conseil de fondation

Représentants des
employeurs:

Jürg Braunschweiler
Andreas Höchli
Willy Theilacker
Florian Voemel

Représentants des
employés:

Olaf Meyer (Président)
Josef Bernet
Aldo Platz
Ursula Schläpfer

Autorité de surveillance

Service de surveillance des fondations et des institutions
de prévoyance du canton de Zurich

Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle

Alfred Sutter, Zurich

Organe de révision

Progressia Wirtschaftsprüfung AG, Wädenswil

Administration et contrôle des placements

B+B Vorsorge AG, Thalwil

Banque dépositaire

Credit Suisse, Zurich

Réassurance

PKRück, Vaduz

www.profond.ch

info@profond.ch

Profond Vorsorgeeinrichtung
Zürcherstrasse 66, Postfach
8800 Thalwil
T 058 589 89 81
F 058 589 89 01

Profond Vorsorgeeinrichtung
Hintere Bahnhofstrasse 6, Postfach
5001 Aarau
T 058 589 89 82
F 058 589 89 02

Profond Institution de prévoyance
Rue de Morges 24
1023 Crissier
T 058 589 89 83
F 058 589 89 03

Profond Istituto di previdenza
Viale Stefano Franscini 16
6900 Lugano
T 058 589 89 84
F 058 589 89 04